

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

2021 -41 LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC « AUDITS ENERGETIQUES »

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel 1^{er} avril 2021, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

Délégués titulaires absents :

Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 09 avril 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant qu'il est autorisé aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale compétents en matière de distribution publique de l'énergie, de réaliser ou de faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergie.

Considérant que depuis 2017, le SYDELA met à disposition de ses adhérents un service de réalisation d'audits énergétiques.

Considérant que le SYDELA souhaite lancer un marché public de services « Réalisation d'études énergétiques » sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Considérant que les caractéristiques du marché envisagé sont les suivantes :

- **Accord cadre à bons de commande**
- **Passé en appel d'offres ouvert sans minimum, sans maximum**
- **Durée du marché : 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2025 (1 an renouvelable tacitement 3 fois)**
- **Allotissement :**
 - Lot n°1 : Audits et diagnostic des installations techniques CVC (multi-attributaire – 2 entreprises)
 - Lot n°2 : Etude de changement de chaudières (mono-attributaire)
- **Critères d'attribution de l'accord-cadre :**
 - Pour le lot n°1 :**
 - **Critère technique – 70%**
 - Pertinence du rapport-type audit : 5%
 - Pertinence du rapport-type Diagnostic des installations techniques CVC : 5%
 - Pertinence de la méthodologie proposée : 20%
 - Qualité technique de la réponse : 17 %
 - Qualité lié à l'analyse financière : 3%
 - Adéquation des moyens humains mis à disposition : 5%
 - Qualité de la réalisation des prestations complémentaires : 15%
 - **Critère prix – 30%**
 - Pour le lot n°2:**
 - **Critère technique – 70%**
 - Pertinence du rapport-type audit : 15%
 - Pertinence de la méthodologie proposée : 25%
 - Qualité technique de la réponse : 25%
 - Adéquation des moyens humains mis à disposition : 5%
 - **Critère prix – 30%**

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le lancement du marché public de services « Réalisation d'études énergétiques », dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à sa passation et à son exécution, comprenant notamment la signature des pièces marchés pour notification.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

